



Michel Mome

Adjoint au Maire de Colombes, Délégué Départemental du MODEM 92

MOUVEMENT DEMOCRATE

COLOMBES

modem-colombes.fr

L' EDITO

«LE MOUVEMENT DÉMOCRATE FORCE DE PROPOSITION»

Le Mouvement Démocrate est membre de la majorité présidentielle depuis l'élection d'Emmanuel Macron et aussi membre de la majorité municipale de Colombes depuis mars 2014.

Au sein du gouvernement et de sa majorité, Ministres, Secrétaires d'État, Députés et Sénateurs montrent une loyauté tout en s'attachant à proposer et à amender l'action de l'exécutif gouvernemental.

Il en est de même au sein des majorités municipales des Hauts de Seine dans lesquelles nous avons été élus il y a 5 ans dont celle de Colombes. Cette situation singulière tient dans l'engagement dans des valeurs que nous voulons porter et qui sont le fruit d'un idéal.

• *Nous croyons au Civisme*

par la transmission des savoirs en construisant avec les citoyens et les élus une société encore plus responsable.

• *Nous croyons à la Liberté*

les sociétés libres permettent l'épanouissement des hommes par les initiatives, les recherches, les inventions et la créations de richesse.

• *Nous croyons à la Solidarité*

nous sommes attachés au fait que personne ne soit laissé seul face aux difficultés de la vie et nous luttons contre toutes les formes d'individualisme.

• *Nous croyons à la Coopération*

des peuples et des pays des lors qu'ils partagent des valeurs communes.

• *Nous croyons à la société de Confiance*

en tissant des liens forts entre l'État et les citoyens, les entreprises, les associations. Redonner aux syndicats et collectivités locales leurs rôles dans la société française.

Le FOCUS

«ZONE A FAIBLES EMISSIONS»

La Métropole de Grand Paris (MGP) entend élargir la Zone à Faibles Émissions (ZFE) de Paris intramuros au périmètre se situant à l'intérieur de l'autoroute A86 à partir du 1er juillet 2019.

Le but est de diminuer la pollution issue des véhicules automobiles en réduisant notamment l'émission des particules fines et celle du dioxyde d'azote qui sont à l'origine de nombreuses infections respiratoires.

Le Mouvement Démocrate est évidemment pour toute mesure visant à améliorer la santé publique.

Pourtant cette mesure, si elle devait être adoptée en l'état, le serait plus par des moyens punitifs qui viseraient principalement les propriétaires de voitures Crit'Air 5 en leur interdisant de circuler les jours de semaine de 8h00 à 20h00 sous peine d'une amende de 68€.

La MGP propose une aide de 5000€ par véhicule échangé. Il y a près de 120000 véhicules dans cette situation sur les presque 80 communes concernées. Cette mesure n'est, pour l'instant, pas financée; le coût serait d'environ 450 millions d'Euros, or le budget de la MGP est de l'ordre de 60 millions d'Euros..... Dans combien de temps, la MGP sera-t-elle mesure d'indemniser ceux qui auront changé leur véhicule pour des véhicules plus propres?

Le MoDem sera vigilant et veillera aux mesures d'accompagnement en proposant des solutions qui devront à la fois préserver le budget des ménages et l'équilibre de nos comptes publics.



Christian Don

Conseiller Municipal de Colombes



Jacqueline Gourault

Sénatrice du Loir et Cher, depuis octobre 2018 Ministre chargée de la cohésion territoriale, a fait voter la loi pour lutter contre les rodéos urbains sauvages qui permet d'interpeler les contrevenants (ils encourrent alors d'une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison et 75000€ avec la mise en fourrière de leur véhicule).

Dans le cadre de la simplification administrative des collectivités locales, elle a présenté un projet de loi visant à la création d'une collectivité européenne d'Alsace à la demande des élus des départements du Haut et du Bas-Rhin.



Isabelle Florennes

Députée Modem de la 4ème circonscription des Hauts de Seine, elle est rapporteure du projet de loi portant la création de l'établissement Public Paris la Défense.

Elle prend position sur le rétablissement de l'ISF: « Avec le groupe Modem, nous souhaitons qu'Emmanuel Macron adopte notre position sur l'ISF qui permet d'exonérer les investissements productifs qui vont directement dans la création d'emplois. C'est bien plus simple et clair que l'IFI actuel. »
Tweet du 29/04/2019.



Marc Fesneau

Député Modem de la 1ère circonscription de Loir et Cher, élu à l'unanimité Président du Groupe Modem à l'Assemblée Nationale.

Il réussit le 29 juin 2018 à faire supprimer un article proposé par le gouvernement restreignant le droit d'amendement des parlementaires.

Lors du remplacement du précédent Président de l'Assemblée Nationale François de Rugy, en septembre 2018, il recueille 86 voix alors que le groupe Modem à l'Assemblée Nationale, ne compte que 46 élus.

Le 16 octobre dernier, il rentre au gouvernement d'Edouard Philippe comme Ministre en charge des relations avec le Parlement.

JE REJOINS LE MOUVEMENT DEMOCRATE

 www.mouvementdemocrate.fr

 fede.modem92@gmail.com

 06.59.05.40.23

ou en renvoyant le formulaire au 133 bis rue, de l'Université

Prénom :

Nom :

Code postal :

Téléphone :

Mobile:

Mail :